

Avis aux résidents

INFO-TRAVAUX



Commission des services
électriques de Montréal

CONTRAT C-1607

MODIFICATIONS ET ADDITIONS AU RÉSEAU MUNICIPAL DE CONDUITS SOUTERRAINS SUR LA RUE AUGUSTIN-CANTIN ENTRE LES RUES D'ARGENSON ET ROPERY DANS L'ARRONDISSEMENT LE SUD-OUEST

ENTRAVES

Travaux dans le cadre d'un projet d'enfouissement des conduits.

Carte de l'emplacement des travaux :



Période des travaux : 24 novembre 2025 à fin mars 2026

Horaire d'entraive et de travail :

Lundi au vendredi de 7h à 19h, samedi et dimanche de 8h à 19h.

ENTRAVES À LA CIRCULATION :

PHASE 1A : Travaux sur la rue Augustin-Cantin entre les rues D'Argenson et Charlevoix

- Entrave partielle de la rue Augustin-Cantin, un côté à la fois, avec maintien d'une (1) voie de circulation en tout temps.
- Entrave partielle de la rue Charlevoix à l'intersection de la rue Augustin-Cantin, avec maintien d'une (1) voie par direction en tout temps.

PHASE 1B : Travaux à l'intersection des rues Augustin-Cantin et Charlevoix

- **Fermeture partielle de la chaussée sur la rue Charlevoix, un côté à la fois, avec circulation en alternance gérée par signaleurs.**

PHASE 2 : Travaux sur la rue Augustin-Cantin et la rue Ropery

- **Fermeture complète de la rue Augustin-Cantin entre les rues Charlevoix et Ropery, avec maintien de la circulation locale seulement.**
- **Entrave partielle du côté est de la rue Ropery, à l'intersection de la rue Augustin-Cantin, avec maintien d'une (1) voie par direction en tout temps.**

Pour toutes les phases, fermeture complète du trottoir, au niveau de la zone des travaux et aménagement d'un corridor piéton temporaire adjacent à l'air de travail ou un détours-piéton sur le trottoir opposé.

Entrave des accès privés, retrait des clôtures et de la végétation :

- Aménagement d'accès temporaires et d'escalier temporaire avant la mise en place de l'entrave si nécessaire.
- Remise tel qu'à l'initial des clôtures et végétation après les travaux.

Collecte des ordures et des matières recyclables et organiques :

Aucun changement.

- Les collectes ont lieu selon l'horaire habituel.
- Pour les bâtiments situés sur les tronçons des rues entravées : veuillez placer vos poubelles en bacs, bien identifiés avec votre adresse, à l'emplacement habituel. Les contenants qui ne sont pas accessibles aux éboueurs seront déplacés par l'entrepreneur.

Risque de poussière et de bruit :

L'utilisation d'outils et/ou d'autres équipements de chantier nécessaires à l'exécution des travaux peuvent causer de la poussière, du bruit et des vibrations malgré toutes les mesures pour minimiser les aspects dérangeants du chantier.

Les interventions pourraient être décalées ou leur durée prolongée en raison des conditions météorologiques ou d'autres contraintes.

Interruptions de service d'électricité et de télécommunication :

Les travaux effectués ne nécessitent aucune interruption de service. En cas de panne, veuillez en aviser votre fournisseur comme vous le feriez habituellement.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Vincent Thériault, agent de liaison au 514-704-1387 et par courriel au agtliaison-can@arteliagroup.com.